



La liberté d'expression s'affiche au CDI

publié le 13/11/2020

L'actualité nous a tragiquement rappelé qu'il était important de continuer à enseigner la liberté d'expression et de préserver ce droit fondamental.

Pour permettre aux élèves de s'exprimer, un mur d'expression a été mis en place au CDI. Les élèves sont invités à venir y partager, écrire ou dessiner, leurs idées, leurs peurs, leurs colères, leurs goûts... du moment.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.